

ESTOS



COMMUNE D'ESTOS

N° 44

BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

Premier semestre 2017 écoulé, après un marathon électif nous voici En marche !

Le contexte politique du pays est inédit et peut susciter beaucoup d'attentes et d'espoirs mais aussi beaucoup de doutes et de suspicions, suivant les options politiques de chacun. Souhaitons que les débats sereins dans toutes les instances nationales fassent émerger les bonnes solutions équitables et efficaces.

Depuis janvier 2017, une nouvelle intercommunalité est née. Elle se nomme CCHB, c'est-à-dire Communauté de Communes du Haut Béarn. Elle concerne 49 communes et environ 33 000 habitants. Ses compétences principales et obligatoires sont :

- Aménagement de l'espace
- Action de développement économique
- Développement touristique

L'agrandissement conséquent de l'ancienne CCPO va demander un certain temps de rodage pour s'adapter à cette nouvelle taille et aux particularités géographiques.

Pour ce qui concerne la Commune d'ESTOS, le début de l'année est toujours marqué par l'élaboration du Budget Prévisionnel et la fixation des taux des Impôts locaux (Taxe d'habitation, Foncier bâti, Foncier non bâti). Pour 2017 ils resteront inchangés malgré la baisse renouvelée (depuis 3 ans) des dotations de l'Etat, et les travaux d'investissement en cours.

Au sujet des travaux engagés pour sauvegarder le patrimoine local et créer des équipements nouveaux, voici l'état d'avancement des différents chantiers

➤ **Travaux de grosses réparations de l'Eglise :**

Les travaux qui concernaient l'Eglise sont maintenant terminés. Ceux qui touchaient les murs de l'ancien cimetière intérieurement et extérieurement, viennent de se terminer avec les derniers coups de pinceaux, sur les portails après remise en état.

➤ **Etude d'aménagement urbain :**

Le complément d'étude demandé pour l'aménagement du secteur de la cabine téléphonique a été fait mais avec un montant dépassant le budget prévu. Une version plus économique du projet, dans le choix des matériaux est à l'étude.

La réunion publique, animée par le cabinet Artésite a donné un aperçu sommaire du projet mais a ouvert des débats contradictoires, sur le positionnement de l'arrêt de bus, l'existence d'une voie de dégagement, le dimensionnement d'une future halle (hors projet actuel).

Après débat au Conseil Municipal le projet initial évalué à 190 000 € et retenu par le CD64 (contrat de territoire), a été revu à la baisse : 109 000 €. Cette modification de l'enveloppe financière a été communiquée à Artésite pour apprécier la faisabilité du projet avec cette nouvelle donnée. Sa réponse est attendue à la fin du mois de juillet.

➤ **Travaux d'accessibilité à l'étage de la Mairie :**

Ces travaux ont bien débuté fin janvier pour le lot charpente –couverture à l'emplacement de l'élévateur. Ils ont révélé une inadéquation de l'équipement commandé par l'entreprise CAAX, par rapport aux plans fournis par l'architecte, maître d'œuvre. De ce fait le chantier a été interrompu et une procédure de conciliation a été engagée pour trouver la solution la moins pénalisante pour la commune mais avec un surcoût de 2 600 €.

La reprise des travaux est effective, avec les travaux de maçonnerie, gros œuvre cette semaine le 18 juillet 2017.

Concernant les actions municipales saisonnières, j'en profite pour rappeler que comme les années précédentes, la commune a renouvelé la création de deux emplois saisonniers pour faire face au surcroît de travail d'entretien des espaces verts, au mois de juillet.

Ils ont été pourvus par deux jeunes estosiens ; Raphaël GOGNY et Yohan HORTOPAN sous l'autorité et la responsabilité de Christian LOUSTAU.

De même nous avons renouvelé la convention avec le Centre La Haut d'Oloron pour l'intervention d'un atelier Jeunes sur trois jours pour réaliser le désherbage et le démoussage des rues et trottoirs manuellement, de la commune par des jeunes de moins de dix huit ans.

Par ailleurs des travaux importants sous maîtrise d'ouvrage d'ENEDIS ont commencé sur le territoire de la Commune. Ils ont pour but d'enfouir une ligne électrique de 20 000 V qui traverse ESTOS (quartier Cami Junqua en particulier).

Pour ce qui est des projets de travaux, ils concerneront la rue de la Sablière et la rue de Prats pour renforcer le réseau d'eau potable qui alimente des poteaux incendie des deux secteurs.

Dans le domaine privé, nous avons été informés d'un projet de lotissement à l'étude dans le secteur de la rue des Moulins.

➤ **Construction du fronton**

Comme prévu depuis le dernier bulletin, la pose des grillages et de l'enrobé viennent d'être réalisés. La peinture au sol (basket et fronton) a été faite cette semaine. La mise en place des poteaux de basket amovibles va suivre.

➤ **Schéma directeur d'assainissement du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Escou (Estos – Goes – Précilhon)**

Dans le but de connaître très précisément l'état du réseau après trente ans de fonctionnement le Syndicat a décidé de confier après appel d'offres les études correspondantes, au bureau d'étude 2AE de Pau.

Après les investigations vidéos, tests à la fumée et au colorant, mesurage de débits saisonniers, il apparaît que l'état général du réseau est plutôt bon et bien entretenu. Toutefois des travaux correctifs sont à prévoir pour supprimer l'existence d'eaux parasites dans le réseau d'assainissement. Le bureau d'étude les a chiffrés et ils seront réalisés avant la fin de l'année, après décision du Conseil syndical ce mois-ci.

A partir de l'ensemble des données techniques et financières recueillies, une évolution des barèmes tarifaires pour les années à venir pourra être adaptée par le Conseil Syndical.

BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS

SITE D'ESTOS

Rappel du site : <http://estos.freehostia.com> - A découvrir ou à visiter régulièrement

SECRETARIAT de MAIRIE

Elle vous accueillera le :

- lundi de 14 h à 17 h 30
- mercredi de 14 h à 17 h 30
- vendredi de 08 h à 11 h 30

Permanences de M. le Maire et des adjoints :

- le samedi de 10 h à 12 h

EXPOSITION DES ARTS EN NOVEMBRE

L'exposition des Arts à Estos aura lieu, les travaux de la mairie étant achevés, les 18 et 19 novembre. 2017
Si vous avez un violon d'Ingres et souhaitez participer à l'exposition, n'hésitez pas à vous manifester. Merci de vous mettre éventuellement en rapport avec vos connaissances qui souhaiteraient également prendre part à l'exposition même s'ils ne sont pas de la commune..

Comme nous avons la chance d'avoir à Estos de jeunes musiciens, nous serions ravis de leur accorder un espace afin qu'ils se produisent car leur participation serait très appréciée des visiteurs. Lors de la dernière exposition Lucie Traissac avec sa guitare et sa jolie voix avait enchanté toute l'assistance.

**Faites vous connaître dès septembre
à la mairie, ou au 06.22.44.69.05**

COMMISSION LOISIRS

Après le succès de la chasse au trésor l'an passé nous avons pensé cette année organiser un grand jeu sur le thème de l'espace qui devait se dérouler au mois de juin mais qui n'a pas pu se réaliser, faute de participants compte tenu des nombreuses activités des enfants en juin !

Nous le reportons au dernier week end de septembre le samedi 30. Nous reviendrons vers vous à ce moment là pour les inscriptions.

Ce même week end, le dimanche 1^{er} octobre, nous vous proposons un vide grenier d'automne !

Le samedi 23 septembre aura lieu :

- L'inauguration de l'église à 10 heures
- L'inauguration du fronton à 12 h

Un apéritif dinatoire sera servi par la suite suivant le temps au fronton ou dans la salle des fêtes. Une information plus complète vous sera adressée dans vos boites aux lettres.

POINT LECTURE

BILAN :

Une trentaine d'adhérents (petits et grands) dont certains très assidus que nous remercions, fréquentent le point lecture le samedi de 10 h à midi..

Nous espérons la venue de jeunes qui trouveraient, comme à la médiathèque, BD, manga, science fiction, etc..

Tous les lundi matin le point lecture reçoit pour ½ h – ¾ d'heure la venue d'enfants gardés par des aides maternelles d'Estos

QUE POUVEZ-VOUS TROUVER ?

En plus des livres appartenant à la commune, vous trouverez 300 ou 400 livres de la médiathèque renouvelés tous les 3 mois : romans, policiers, documentaires, revues, albums illustrés, BD....

ANIMATION AUTOUR DU LIVRE :

A la rentrée prochaine, l'association « Lire et faire lire » nous propose une lecture publique pour les enfants, de 4 à 10 ans, tous les 15 jours.

Afin de mettre en place cette animation il serait souhaitable de nous faire parvenir par mail (lama0701@yahoo.fr) vos souhaits en matière de jour. On vous propose :

- le mercredi après midi
 - le samedi après midi
- } Heure à déterminer

FORMATIONS PROPOSEES

ATELIER MEMOIRE OU ATELIER ALIMENTATION

Durant 10 semaines, le mercredi de 14 à 16 h, une douzaine d'estosiennes ont participé dans une ambiance sympathique à la formation sur la Mémoire sous la houlette de Yannick Lazaro du CIAPPA

Si vous êtes intéressé(e) par l'une de ces formations, mémoire ou alimentation, n'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie. Elle pourrait avoir lieu dans le 1^{er} trimestre 2018

SECOURISME – DEFIBRILLATEUR

Pour cette activité également faites vous connaître à la mairie si vous souhaitez apprendre à utiliser le défibrillateur et connaître les premiers gestes de secourisme

ZÉRO PHYTO 2017 : ESTOS S'ENGAGE !

C'est bon pour la santé, bon pour la biodiversité

Zéro phyto est l'interdiction d'utiliser tout produit phytosanitaire sur les espaces publics, interdiction en vigueur depuis janvier 2017. Estos applique donc la réglementation en vigueur.

Pourquoi zéro phyto ?

Les produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides) ont été employés avec succès pendant des années pour un résultat souvent foudroyant, pour un temps de travail réduit. Cette pratique a des effets très négatifs à long terme : ces produits très rémanents s'accumulent dans les sols, les eaux de surface ou des nappes phréatiques entraînant des perturbations pour la flore, la faune et pour la santé humaine, certaines de ces molécules étant des cancérigènes avérés.

Zéro phyto est donc une mesure de santé publique !

Les pratiques antérieures (jusqu'en 2016) :

10 L de désherbant étaient utilisés sur environ 20 km de linéaire des bordures et trottoirs. Ceci limitait grandement le travail à la débroussailleuse à dos et offrait un résultat satisfaisant pour les usagers : cela faisait propre !

Comment faire désormais ?

Le désherbage est le principal problème de notre commune :

Des essais sont actuellement menés en désherbage thermique, les adventices sont brûlées au chalumeau. Le temps d'application est plus long, et les effets de ce traitement sont moins durables.

Les bordures sont traitées à la débroussailleuse à dos, mais l'herbe repousse vite.

Le sérieux de notre employé municipal ne suffit plus à maintenir la commune dans l'état de « propreté » auquel nous étions habitués. Un complément de personnel temporaire a été recruté auprès d'Emploi Service.

On explorera aussi d'autres pistes, sur des surfaces limitées, pour faire face à cette surcharge de travail :

Certaines surfaces de pelouse qui étaient tondues jusqu'à présent seront seulement fauchées deux fois par an ; on cherchera à y implanter une prairie fleurie pour ménager la biodiversité et obtenir une esthétique satisfaisante.

Au niveau du cimetière, certaines allées seront enherbées avec des espèces de graminées à croissance lente, et les bordures seront végétalisées.

Dans tous les cas, il faudra apprendre à supporter sans ronchonner quelques adventices, ces herbes que l'on disait mauvaises qui deviennent garantes de l'absence de traitement chimique. C'est peut être moins joli, mais c'est beaucoup moins dangereux !

Thierry Rabier

APPEL AU CIVISME

Réseau d'assainissement du Port d'Estos :

Il apparaît nécessaire de renouveler la recommandation déjà faite, de s'interdire de jeter les lingettes dans les cuvettes de WC. Ces produits qui se retrouvent dans le réseau provoquent des obstructions de canalisations et des dysfonctionnements de la station de relevage. Merci de penser à l'intérêt commun.

Dépôts sauvages :

Il est rappelé que les déchets verts ou non jetés dans le Labérou sont interdits... et pourtant ! Que l'on ne dise pas qu'il faut traverser la ville ou que la déchetterie de Ledeux est trop loin !! Pensez aux inondations si le Labérou ne peut s'écouler normalement

Entretien des haies et plantations :

1 - Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres ou ses haies qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice ainsi que sur le domaine communal.

2 - Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice. (Droit qui ne se perd jamais - Cassation civile 17 septembre 1975) même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre. (Cassation civile, 16 janvier 1991. Chambre 3).

3 - Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

Stationnement des véhicules :

➤ Article R417-10

I - Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

II - Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages réservés à la circulation des piétons et des fauteuils roulants

Respect de la signalisation routière : chemin de la Mâtüre :

L'accès à cette voie communale est autorisé à tous les véhicules venant d'Oloron (RD9). Par contre dans l'autre sens il n'est autorisé qu'aux véhicules riverains de cette voie comme précisé par les panneaux routiers implantés, c'est-à-dire aux véhicules affectés aux domiciles des n° 14, 19, 8, 10, 9, 15, 27, 1 et 20 du chemin de la Mâtüre. Dans le cadre des bonnes pratiques du vivre ensemble, je vous encourage à être attentif au respect des règles communes et en particulier pour ce qui concerne la vitesse limitée à 30 km/h sur l'ensemble des rues du bourg en zone urbanisée pour garantir la sécurité des piétons et des enfants à hauteur des portails d'accès.

Bricolage des particuliers :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectuées qu'après avoir pris toutes mesures utiles pour préserver et le repos et la tranquillité du voisinage.

Ces travaux ne pourront être exécutés que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Chien qui aboie : ce que dit la loi

Les aboiements sont soumis aux dispositions du Code de la santé publique :

- *article R.1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.*

Le propriétaire du chien perturbateur pourrait se voir condamner à une amende ou à la confiscation de l'animal, ce qui serait regrettable. Montrons nous donc responsable et respectueux de la tranquillité de tous.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

- **Activ' Génération :**

C'est tous les mardis de 14 h 30 à 18 h 30. Les dames marchent pendant que les messieurs jouent au tarot... goûter concocté par les uns et les autres ... discussion, scrabble, triominos... Visite de l'ESAT de St Pé où les participants ont pu visiter l'atelier confiture et obtenir certains conseils et participer à la confection de chocolats, le tout après avoir été informés de tous les services que cette association proposait. Après midi très instructive et très agréable du fait de l'accueil chaleureux.

Les vacances arrivent, les adhérentes vont s'occuper de leurs petits enfants et reprendront de ce fait leurs activités récréatives début septembre. Pour commencer les vacances sous de bons hospices les membres se sont retrouvés à l'auberge des Isards à Aydius, où un succulent repas leur a été servi.

La fine pluie ne leur a pas permis de visiter le village mais par contre ils ont été reçus par le maître du moulin d'Orcun. Ce moulin fait partie du vieux bâti de la vallée d'Aspe. Il est aussi l'unique moulin en activité dans ce secteur. La visite très documentée s'est terminée par l'explication en détail de la fabrication du pain par Jacques le page 8/10 maître des lieux Les participants ont pu déguster du pain et ont eu la possibilité d'en acheter, ce dont ils ne se sont pas privés.

Si vous avez une journée de libre n'hésitez pas, faites comme nous, allez au moulin, vous ne serez pas déçus et... à la rentrée de septembre venez nous rejoindre.

Comité des Fêtes :

Cette année les fêtes de notre village n'ont pas rencontré le même succès, la faute au mauvais temps et surtout à la pluie que nous avons eu les deux premières journées. Ceci nous a donc amené à modifier et à supprimer plusieurs animations.

Nous avons tout de même maintenu la marche (16 participants) ainsi que la course (33 participants). Ils ont pu tout de même apprécier le nouveau parcours que nous leur avons proposé cette année. Je tiens d'ailleurs à remercier particulièrement M. LOUSTAU qui nous a gentiment autorisés à traverser sa propriété et ainsi nous permettre pour la première fois d'animer la partie basse du village. Merci également à M. MENVIELLE qui lui aussi nous a permis de traverser une de ses parcelles. Toutefois vu la faible participation, l'équilibre financier pour ces deux épreuves restera à revoir.

Le samedi heureusement le traditionnel "apéro" offert par le comité a réuni tout le monde, le repas dansant a remonté l'ambiance et la soirée a été chaude jusqu'au petit matin.

Le dimanche, dans notre belle église rénovée, la messe et la remise de la gerbe aux monuments aux morts ont rassemblé les villageois qui ont ensuite pris l'apéritif sous le soleil qui avait fait son retour. L'après-midi, après une petite restauration, un mini tournoi de pétanque s'est déroulé dans la bonne humeur.

En tant que Président et avant de clôturer, je souhaite remercier la municipalité, les partenaires, tous les membres du Comité qui ont œuvré tout au long de l'année, toutes les personnes qui nous ont proposé leur aide et enfin tous les Estosiens qui nous ont si bien reçus pendant les aubades qui je l'espère dureront moins longtemps l'an prochain.

Christian Bonne

- **Danses béarnaises : Pas Volats**

Les activités du groupe de danses traditionnelles « Pas Volats d'Estos » se poursuivent dans la joie et la bonne humeur. Les relations avec le groupe de danseurs de Moumour sont excellentes et permettent des échanges fructueux et amicaux.

Les cours ont lieu le mardi à 20 h 45 dans la salle des fêtes d'Estos. Ils sont assurés avec talent et dévouement par Jeanine, animatrice des danseurs de Castetnaou.

Si vous aimez la danse et l'activité physique, rejoignez-nous.

- **La boule Estosienne :**

La Boule Estosienne cette année 2017 a organisé deux concours officiels :

Le premier concours le 1er Mai (qualification doublette mixte District Béarn et Soule) où nous avons réalisé 60 repas la journée s'est très bien déroulée dans une bonne entente entre tous les clubs de Béarn et Soule

Le 2e concours était un doublette pour les licenciés avec 35 équipes présentes.

Le prochain concours officiel sera le 23 décembre 2017

Nous remercions la commune pour la mise à disposition de la salle et des terrains fortement apprécié par les joueurs ainsi que le soutien apporté au club.

Nous espérons organiser un concours ouvert à tous les villageois licenciés ou pas ; la date n'est pas encore définie

Le Président Rodriguez Eric

- **Association Handicap : récupération des bouchons de l'espoir, uniquement en plastique**

Un carton est mis à votre disposition à l'entrée de la mairie, afin que vous déposiez, aux heures d'ouverture, différents types de bouchons.

INFOS PRATIQUES

INFIRMIERES : MAIRIE ESTOS

VIGNAU Christine : 06 81 43 97 21

SYNDICAT EAU POTABLE

Maire de Ledeux

☎ 05.59.39.40.55

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT

Mairie de Goes

☎ 05.59.39.88.30

SPANC

☎ 05.59.36.15.20

SACPA / N° à joindre en cas de chiens errants

☎ 06.73.71.27.51

SICTOM

☎ 05.59.39.55.10

www.sictom-hautbearn.com

E. D.F. à joindre si coupure d'électricité

☎ 09.726.750.64

Si vous souhaitez être informé(e) EXCLUSIVEMENT d'une coupure d'eau, d'électricité, d'activités diverses et si vous n'avez pas déjà donné votre adresse mail, transmettez là à l'adresse suivante : lama0701@yahoo.fr